

Communiqué de presse
Paris, le 27 novembre 2013

PARTENARIAT TUI FRANCE ET LE GROUPE MAIF : UNE INNOVATION SOCIALE ET RESPONSABLE EXEMPLAIRE

TUI France, leader du tourisme et le Groupe MAIF, acteur majeur de l'assurance auprès des particuliers, ont signé un accord de partenariat social portant sur le recrutement de personnel dans le cadre du Plan de Départ Volontaire de TUI France. Cette démarche inédite qui concerne, ici, une centaine de salariés, permet, dans l'environnement économique actuel, de raccourcir radicalement les circuits classiques de recrutement et démontre l'engagement social et responsable des deux groupes.

Une démarche pro-active, responsable et inédite

Dans le cadre du Plan de Départ Volontaire actuellement en cours de négociation chez TUI France, la direction a la volonté de trouver les meilleures solutions possibles d'accompagnement pour les salariés volontaires au départ.

C'est pourquoi, une proposition de partenariat inédite a été recherchée auprès d'un certain nombre d'entreprises, acteurs majeurs dans d'autres secteurs économiques et qui, eux, sont en phase de recrutement. Le principe : favoriser les salariés de TUI France dans le processus d'embauche dès lors que les compétences communes aux deux entreprises existent.

Le groupe MAIF, reconnu pour son attachement aux valeurs sociétales, d'entraide et de solidarité, s'est engagé sur ces bases dans un partenariat avec TUI France. En effet, le groupe, qui s'appuie sur une stabilité financière et sur des résultats économiques positifs est actuellement dans un processus de transformation de son réseau. Cette évolution s'appuie sur une fidélisation continue de ses sociétaires et sur la qualité de sa relation clients sur le long terme. C'est pourquoi la MAIF souhaite aujourd'hui, pour se renforcer, recruter près d'une centaine de personnes.

Des valeurs partagées et des compétences communes

Ce partenariat inédit et responsable repose sur un partage de valeurs fortes. En effet, les profils de conseillers des deux groupes font appel à des compétences communes : l'écoute des attentes du client, le conseil personnalisé, le service rendu, la disponibilité, dans un climat de confiance et d'échanges... des caractéristiques essentielles dans la relation client des secteurs du tourisme et de l'assurance.

Cette démarche originale a pour objectif d'accélérer le retour à l'emploi des salariés et de donner une alternative aux circuits classiques de recrutement et de reclassement.

Un dispositif RH solidaire

L'accord prévoit des mesures d'accompagnement, de part et d'autre, pour permettre aux collaborateurs de TUI France de se préparer au processus de recrutement du Groupe MAIF. De son côté, la MAIF a souhaité mettre en place un dispositif souple : essentiellement basé sur des entretiens en face à face. Le salarié s'inscrit à un rendez-vous et se présente avec son C.V.

Les salariés de TUI France bénéficient ensuite d'une formation dispensée par le groupe MAIF portant sur le métier et les produits de l'assurance afin de faciliter leur intégration dans les principaux centres de contact MAIF sur plusieurs sites du territoire français de l'assureur.

Dans le cadre de ce partenariat, les directions des RH ont constitué un groupe projet afin de suivre ce dossier et d'en garantir la réussite.

Selon Pascal de Izaguirre : *« Dans le contexte économique actuel de la France, c'est une expérience extrêmement innovante et prometteuse, que nous allons étendre à d'autres entreprises le plus vite possible. TUI France offre une vraie alternative et un partenariat gagnant-gagnant pour toutes les parties prenantes : des professionnels qualifiés pour répondre aux besoins de recrutement de la MAIF et un accompagnement concret à destination de nos collaborateurs pour les aider à rebondir dans leur carrière ».*

Pour Pascal Demurger : *« C'est une rencontre heureuse entre deux entreprises de deux secteurs totalement différents, partageant des valeurs communes. Cette rencontre est une opportunité pour tout le monde et elle fait sens dans un contexte économique et social difficile. Avec ce partenariat, la MAIF montre que l'on peut conjuguer la réponse aux contraintes opérationnelles de l'entreprise et la concrétisation d'un engagement citoyen permanent ».*

A propos de la MAIF

4^{ème} assureur automobiles et 1^{er} assureur du secteur associatif, la MAIF couvre l'ensemble des besoins de ses 3 millions de sociétaires (assurances de biens, prévoyance, santé, assistance, épargne, crédit...). La mutuelle est régulièrement plébiscitée en matière de relation clients où elle arrive en tête des sociétés françaises, tous secteurs confondus. En 2012, le groupe MAIF a réalisé un chiffre d'affaires de 3 milliards d'euros. www.maif.fr

A propos de TUI France

Filiale à 100% de TUI Travel PLC, TUI France regroupe les marques Nouvelles Frontières, Marmara, Passion des îles et Aventuria, ainsi que la compagnie aérienne Corsair International.

TUI France est aujourd'hui leader sur le marché touristique français, avec une part de marché de 28% pour le tour operating et une forte expertise sur l'ensemble des métiers de la profession. Riche d'un patrimoine de marques, qui constituent un capital de valeur unique en France, TUI France offre un large panel de produits, adapté à chaque segment de clientèle : hôtels clubs, circuits découverte ou aventure ou encore prestations à la carte et sur mesure.

Contacts presse MAIF

Sylvie LE CHEVILLIER - 05 49 73 75 60 – sylvie.le.chevillier@maif.fr

Garry MENARDEAU - 05 49 73 75 86 – garry.menardeau@maif.fr

Contacts presse TUI France

Martine HAAS – Directeur de la communication – 01 73 29 21 51 mhaas@tuifrance.com

Sandrine GUILLEMIN 0622972697 – sguillem@tuifrance.com